

Département de l'Oise (60)

COMMUNE DE ESSUILES-SAINT-RIMAULT

PLAN LOCAL D'URBANISME



APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du : 24.05.2024

6

EMPLACEMENTS RESERVES

Dossier arrêté le :
16.11.2022

Enquête publique :
25.01.2024 - 25.02.2024

Dossier approuvé le :
24.05.2024

Dossier exécutoire à
compter du :



AET

Société A Responsabilité Limitée de Géomètres Experts



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

12-14, rue St Germain
60200 Compiègne
Tel : 03 44.20.28.67

134, Rue Neuve
60190 La Neuville-Roy
Tel : 03 44.77.62.30

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

RAPPEL

ARTICLE L.152-2 DU CODE DE L'URBANISME

« Le propriétaire d'un terrain bâti ou non bâti réservé par un plan local d'urbanisme en application de l'article L. 151-41 peut, dès que ce plan est opposable aux tiers, et même si une décision de sursis à statuer qui lui a été opposée est en cours de validité, exiger de la collectivité ou du service public au bénéfice duquel le terrain a été réservé qu'il soit procédé à son acquisition dans les conditions et délais mentionnés aux articles L. 230-1 et suivants. [...] »

ARTICLE L. 230-1° DU CODE DE L'URBANISME

« Les droits de délaissement prévus par les articles L. 152-2, L. 311-2 ou L. 424-1, s'exercent dans les conditions prévues par le présent titre.

La mise en demeure de procéder à l'acquisition d'un terrain bâti ou non est adressée par le propriétaire à la mairie de la commune où se situe le bien. Elle mentionne les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. [...] »

Cf. plan de situation générale et fiches jointes pour l'identification et la localisation des emplacements réservés répertoriés dans le tableau ci-dessous.

NUMERO	SITES	OBJET
1	St Rimault	Aménagement et sécurisation du carrefour entre la RD 938 et la Rue de la Chaussée
2	St Rimault	Aménagement de la Rue de la Chaussée - réalisation de stationnements
3	St Rimault	Réalisation de stationnements
4	Essuiles	Aménagement d'un pôle d'équipements publics
5	Essuiles	Agrandissement de l'espace communal / Aménagement d'un pôle d'équipements publics
6	Essuiles	Recalibrage de la rue de St Rimault
7	Essuiles	Aménagement de l'entrée de village
8	Coiseaux	Aménagement du carrefour entre la RD 151 et le chemin rural de la Montagne
9	St Rimault	Création d'un aménagement de gestion hydraulique
10	Coiseaux	Réalisation de stationnements
11	St Rimault	Aménagement de la Rue d'en Bas - réalisation de stationnements
12	St Rimault	Aménagement de la Rue d'en Bas - réalisation de stationnements

NB: Attention, toutes les surfaces annoncées sont approximatives.

Conformément à l'ordonnance n° 2015-1174 du 23 septembre 2015 relative à la partie législative du livre Ier du code de l'urbanisme, nouvelle codification entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016, et au décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme, qui est facultative pour les procédures initiées avant le 1^{er} janvier 2016, le règlement du Plan Local d'Urbanisme d'Essuiles-Saint-Rimault fait donc référence à la nouvelle codification de la partie législative du code de l'urbanisme entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 et à l'ancienne codification de la partie réglementaire du code de l'urbanisme qui était en vigueur au 31 décembre 2015.

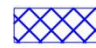
PLAN DE SITUATION GENERALE – SAINT RIMAUT

Emplacements réservés

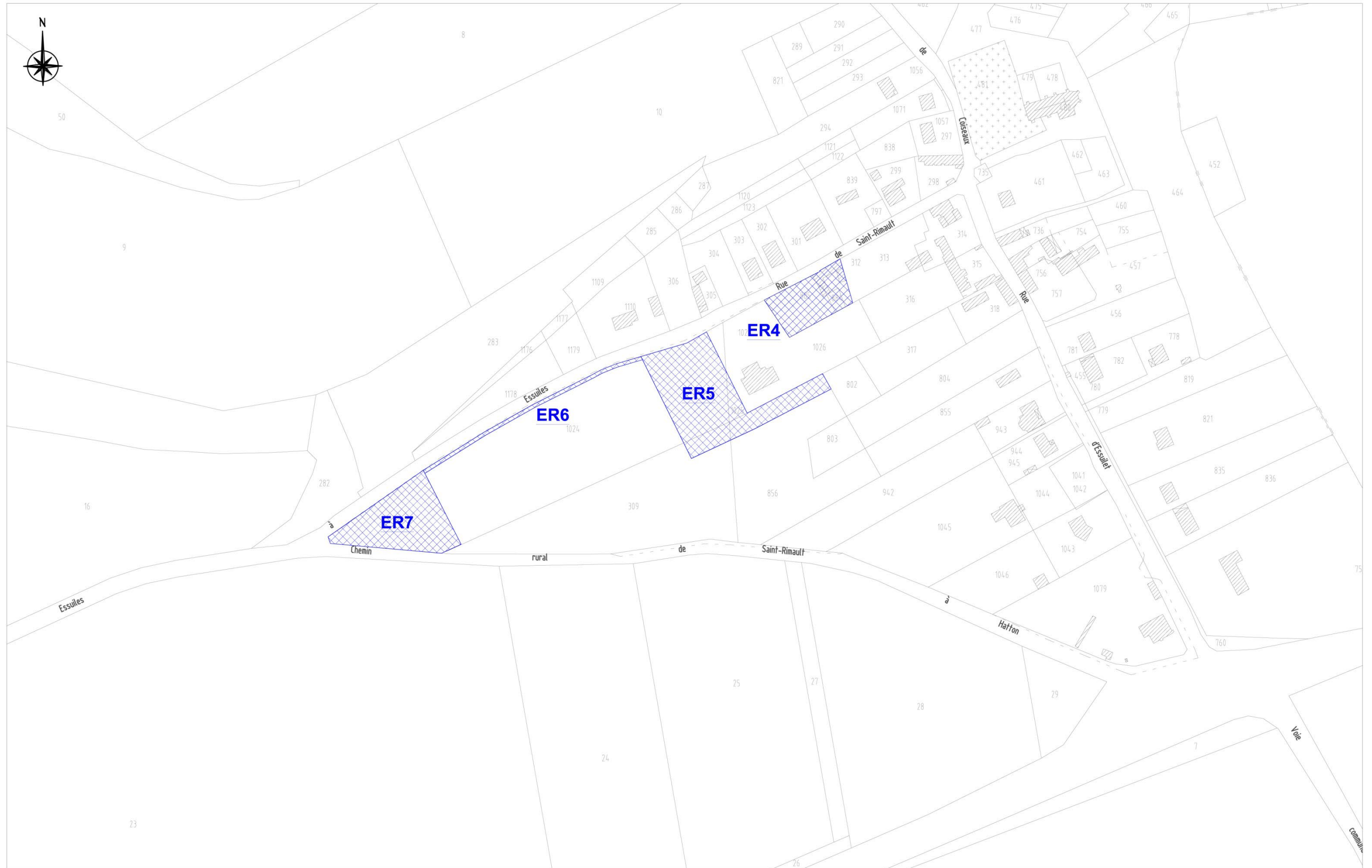
Echelle : 1/3000



PLAN DE SITUATION GENERALE – ESSUILES

 Emplacements réservés

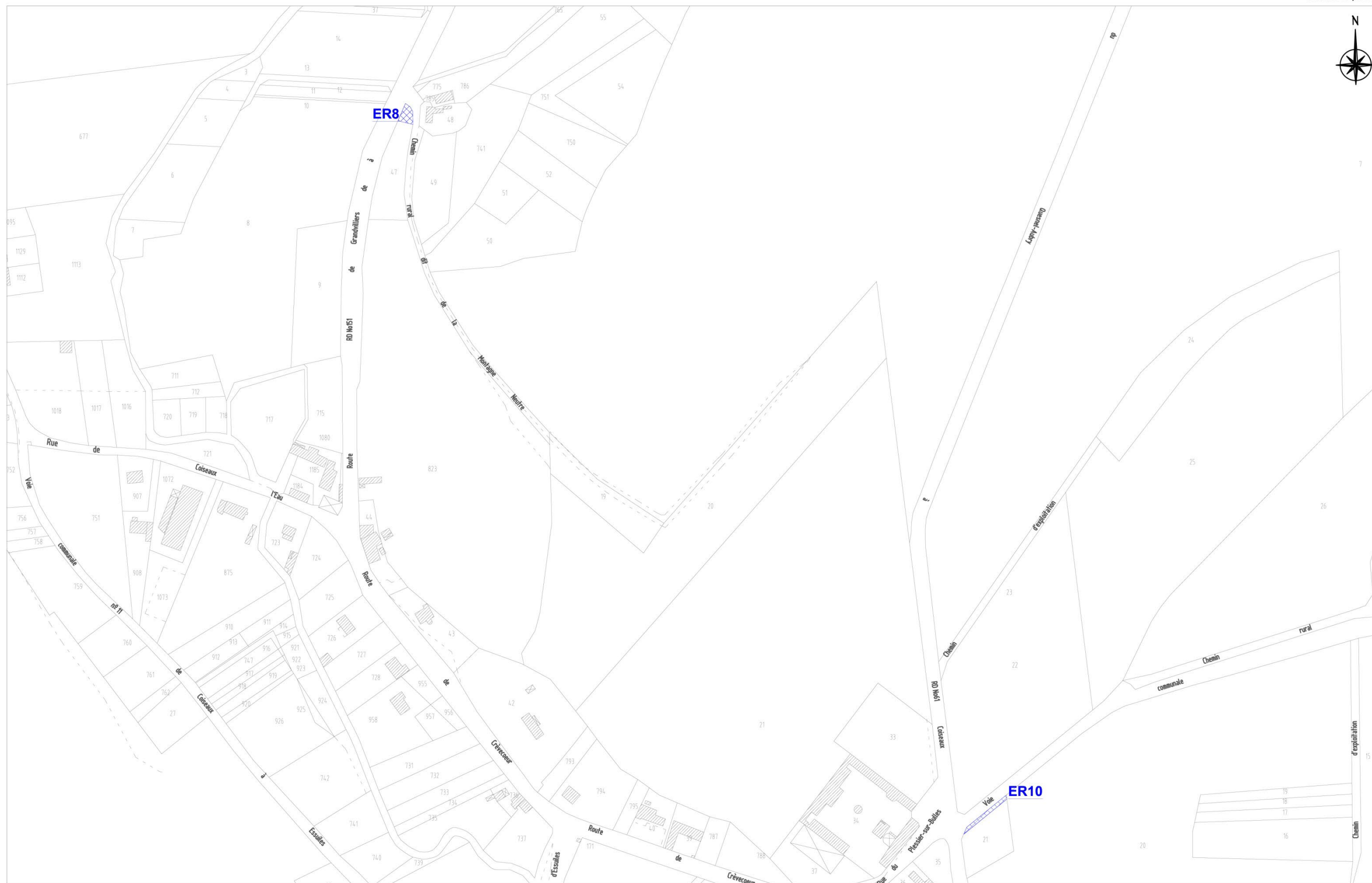
Echelle : 1/2000



PLAN DE SITUATION GENERALE – COISEAUX

 Emplacements réservés

Echelle : 1/2500



EMPLACEMENT RESERVE N°1

SITE	PARCELLE	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Saint Rimault »	A n°954p	649	Commune

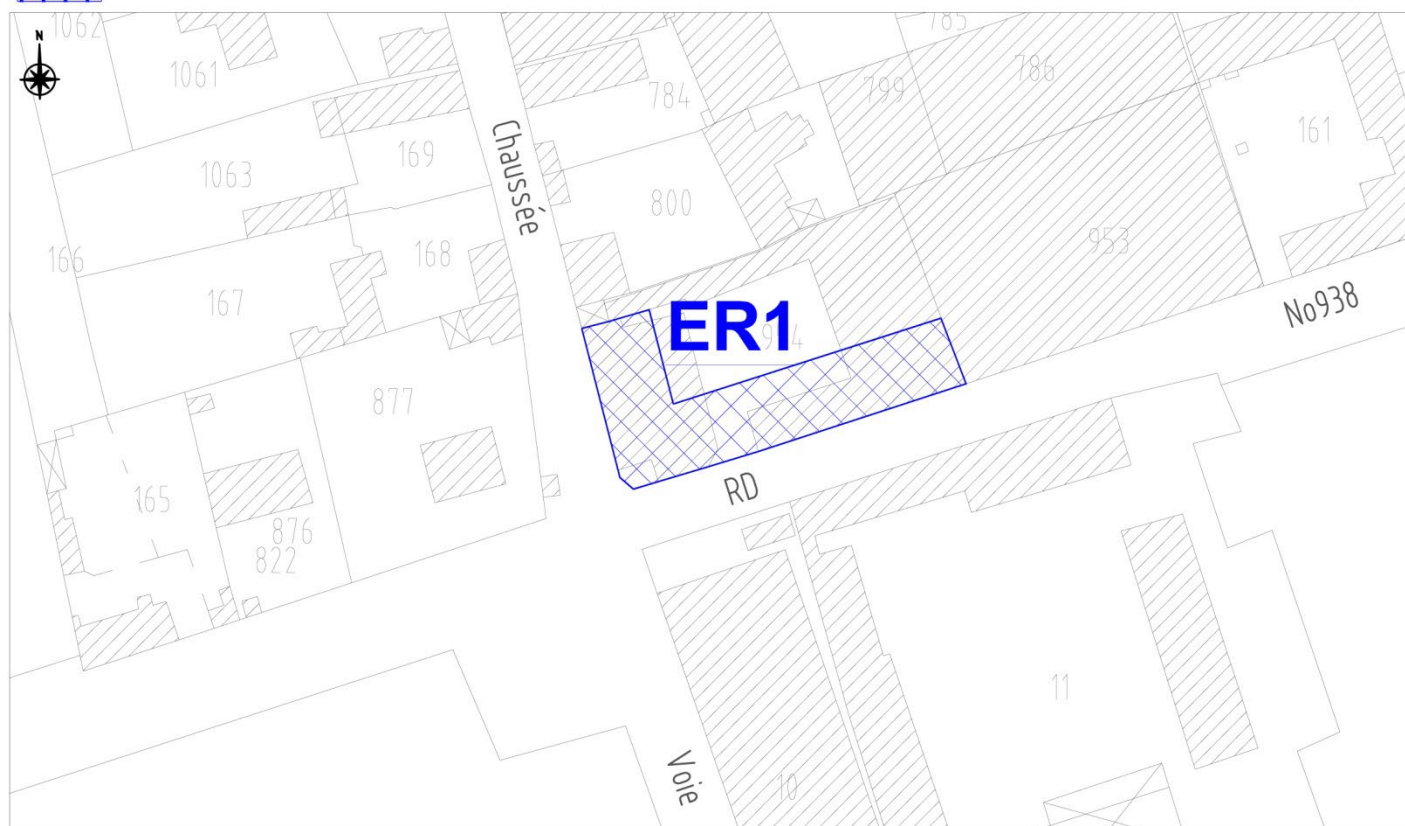
OBJET	ILLUSTRATIONS
Aménagement et sécurisation du carrefour entre la RD 938 et la Rue de la Chaussée	

PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°2

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Saint Rimault »	A n°150p, A n°871p	469	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

Aménagement de la
Rue de la Chaussée -
réalisation de
stationnements

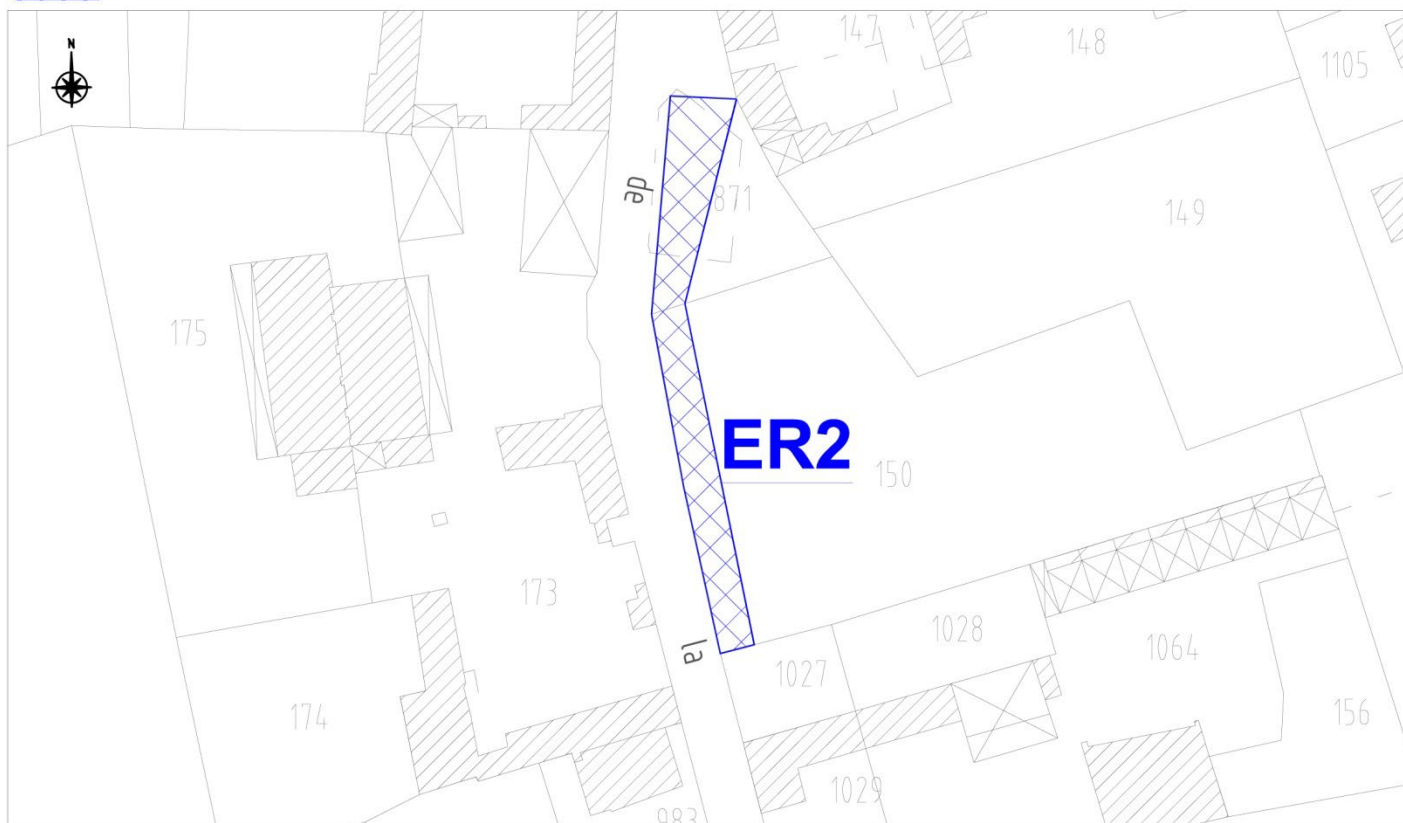


PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



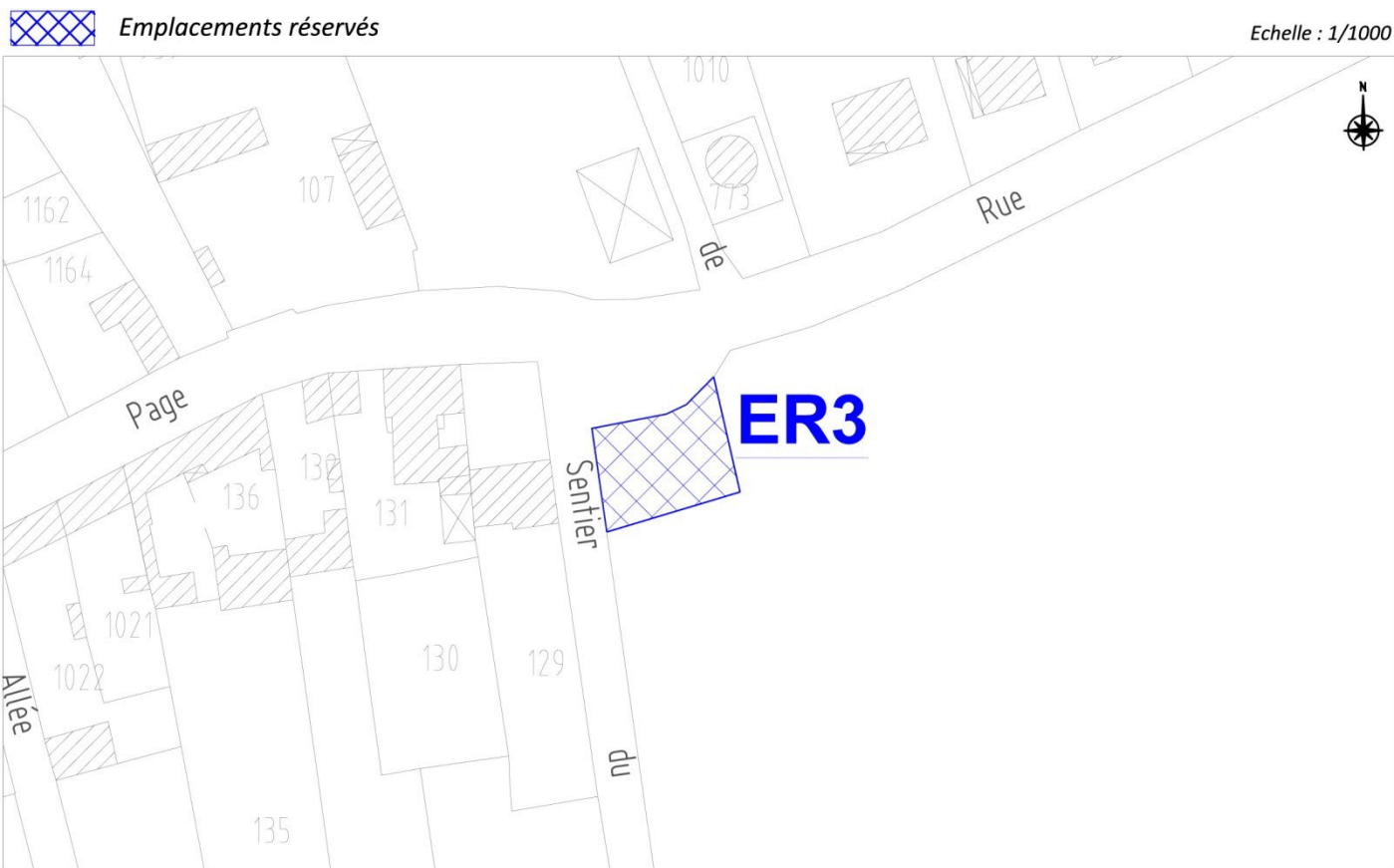
PLU d'ESSUILES SAINT RIMAUT
Emplacements réservés
AET

EMPLACEMENT RESERVE N°3

SITE	PARCELLE	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Le chemin Jean Mullière »	ZD n°22p	282	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
Réalisation de stationnements	

PLAN DE SITUATION



EMPLACEMENT RESERVE N°4

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Essuiles le village ouest »	A n°312 A n°884 A n°885	1051	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

Aménagement d'un
pôle d'équipements
publics

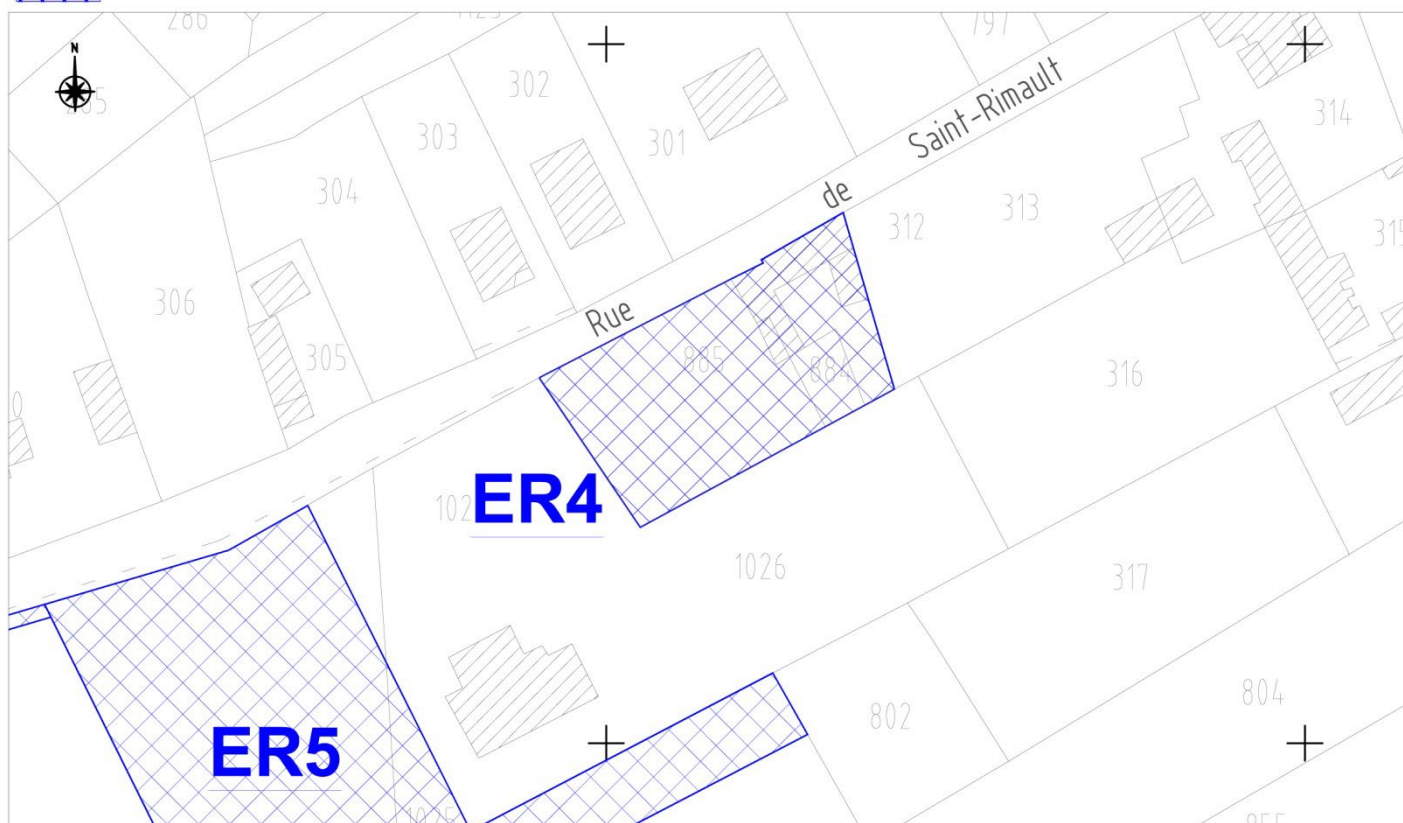


PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



PLU d'ESSUILES SAINT RIMAULT
Emplacements réservés
AET

EMPLACEMENT RESERVE N°5

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Essuiles le village ouest »	A n°1024p A n°1025 A n°309p A n°856p	3009	Commune

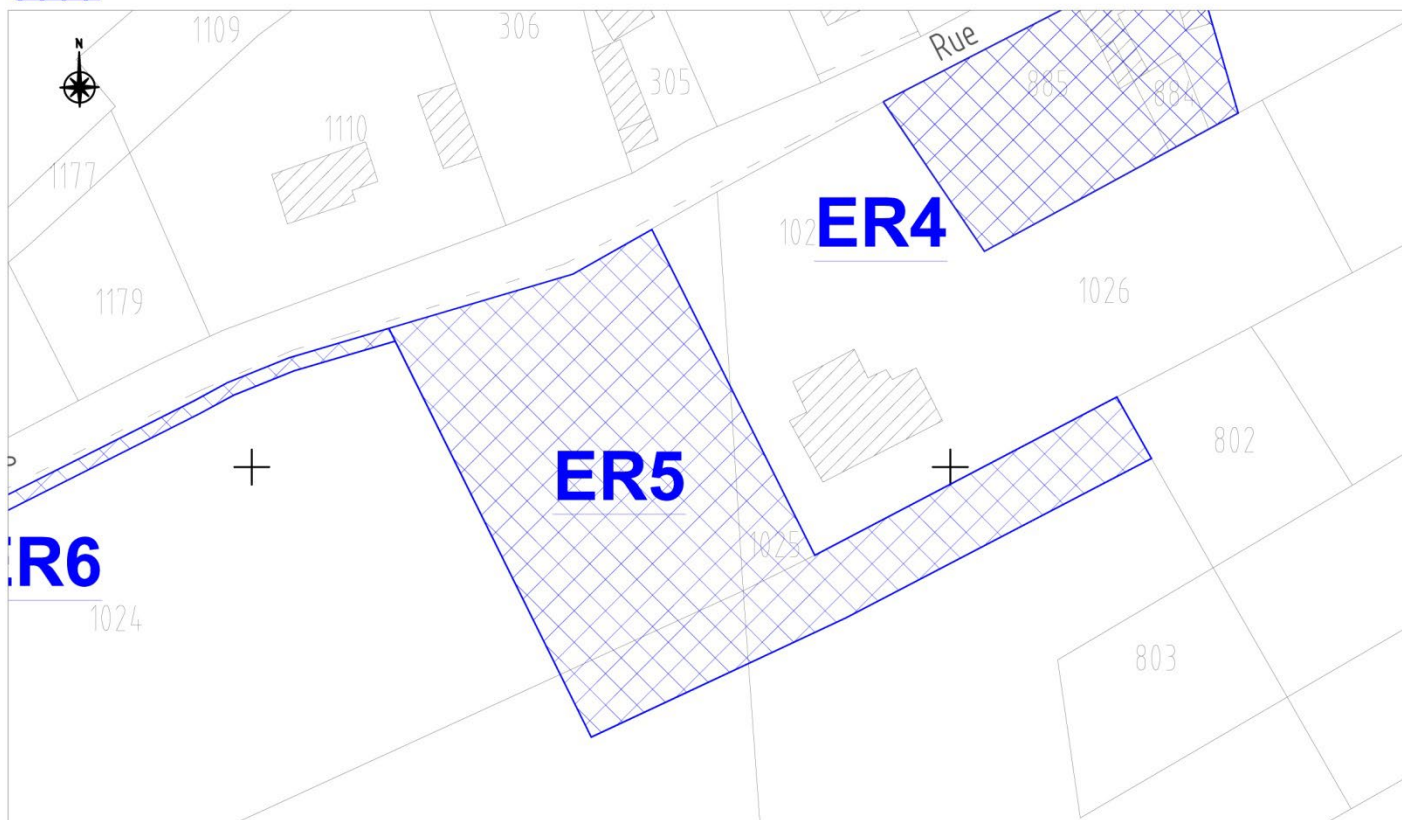
OBJET	ILLUSTRATION
Agrandissement de l'espace communal / Aménagement d'un pôle d'équipements publics	

PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°6

SITE	PARCELLE	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Essuiles le village ouest »	A n°1024p	283	Commune

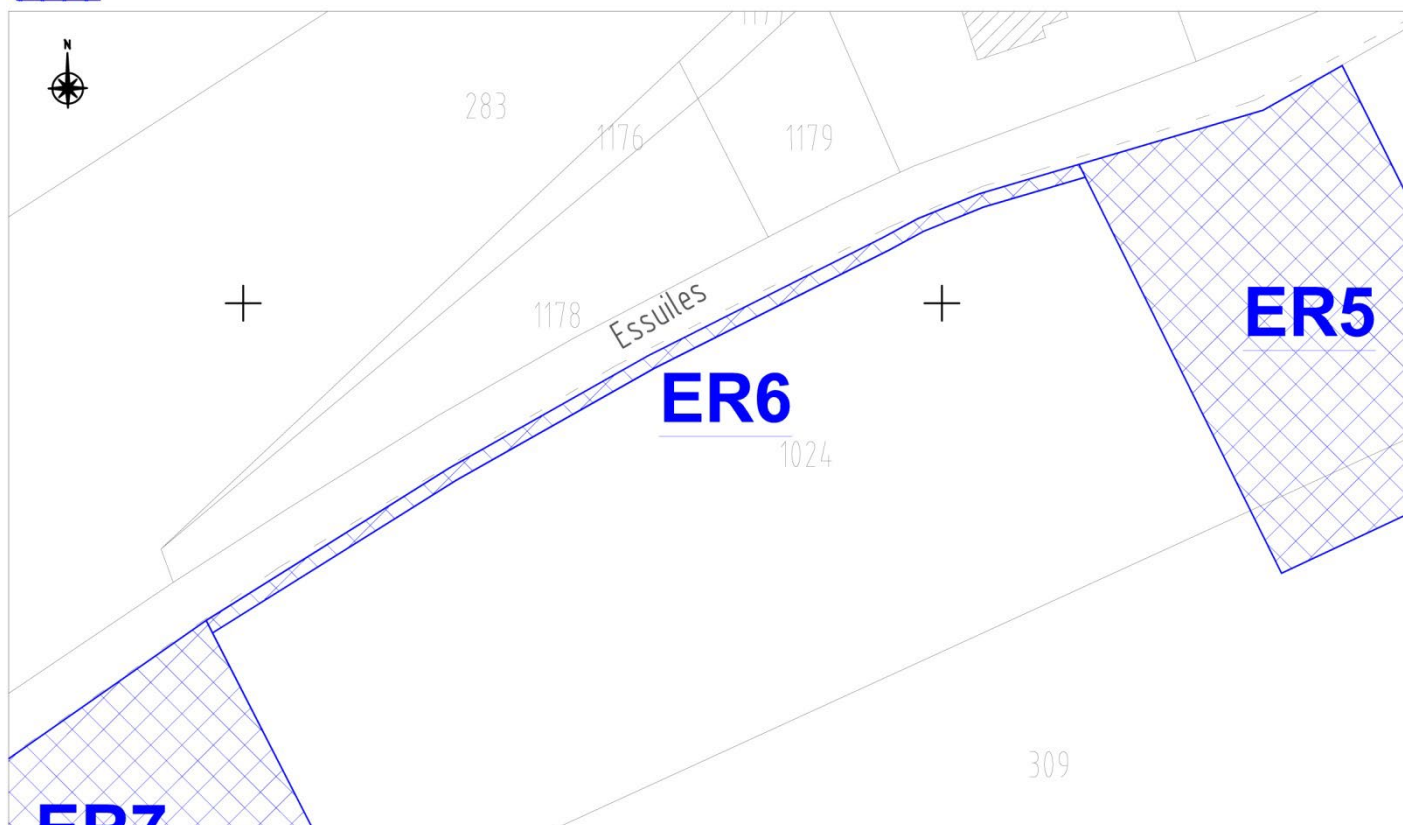
OBJET	ILLUSTRATION
Recalibrage de la rue de St Rimault	

PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°7

SITE	PARCELLE	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Essuiles le village ouest »	A n°1024p	1914	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

Aménagement de l'entrée de village

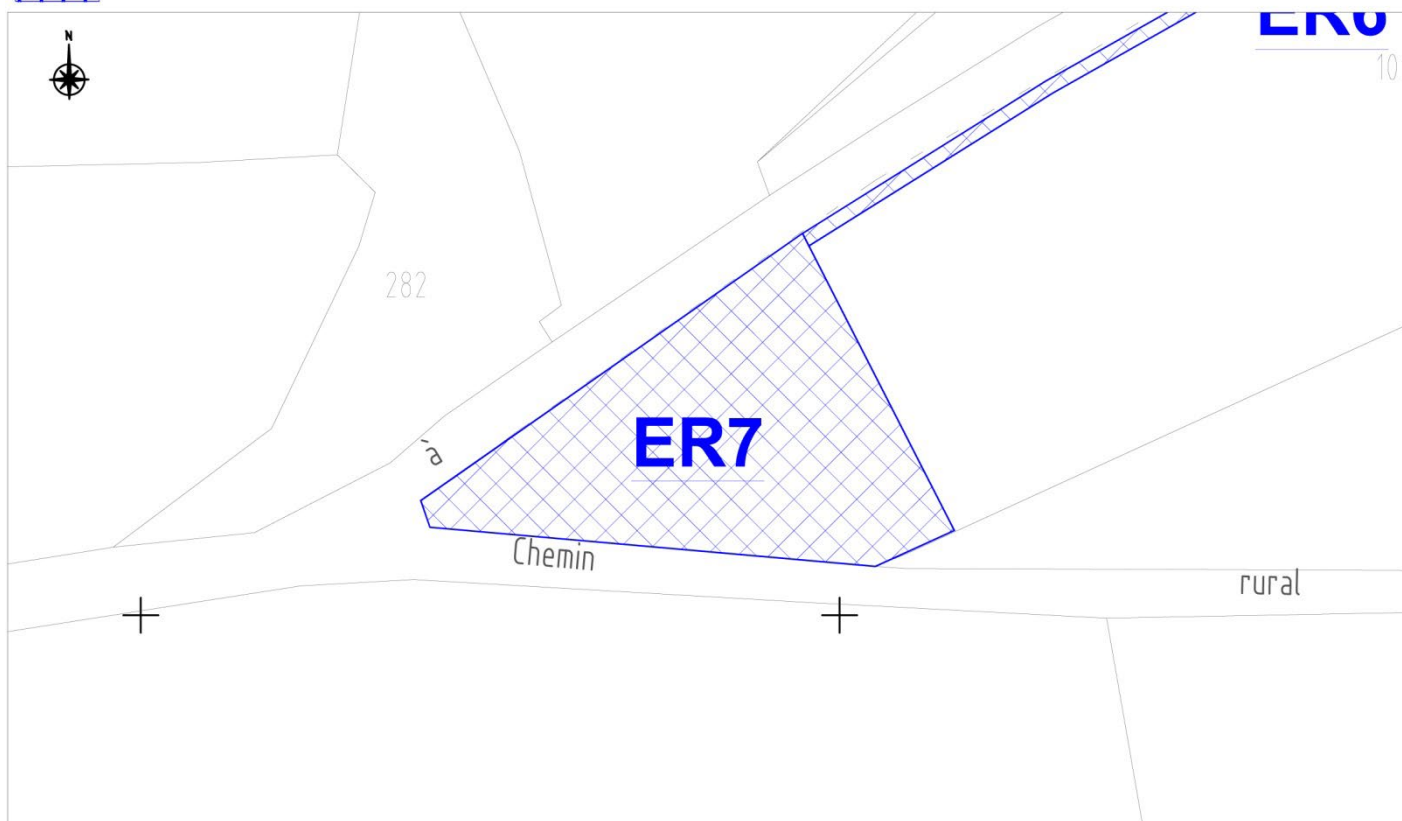


PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°8

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Les carrières»	B n°47p	99	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

Aménagement du carrefour entre la RD 151 et le chemin rural de la Montagne

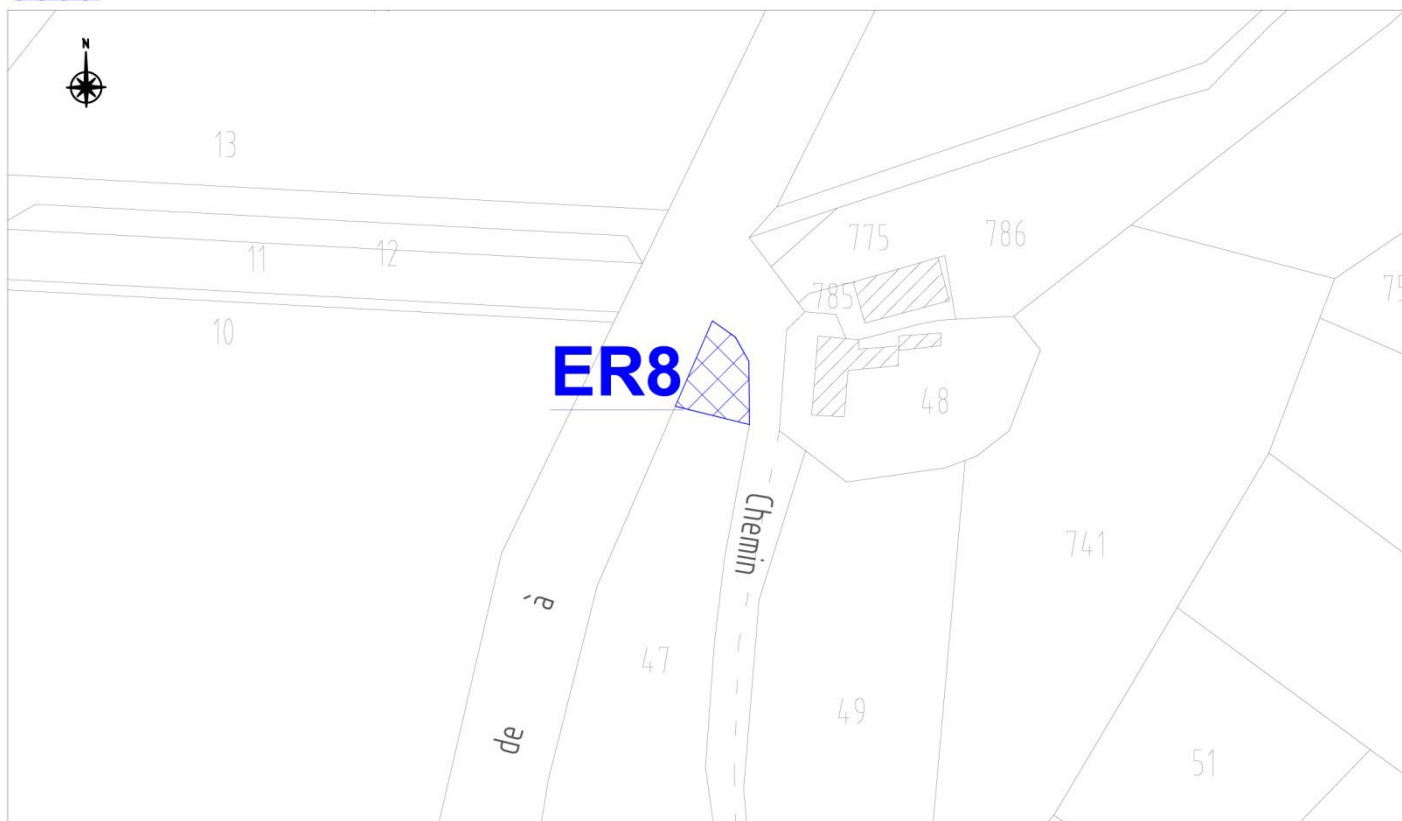


PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



PLU d'ESSUILES SAINT RIMAUULT
Emplacements réservés
AET

EMPLACEMENT RESERVE N°9

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Saint Rimault »	A n°213p	1400	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

Création d'un
aménagement de
gestion hydraulique

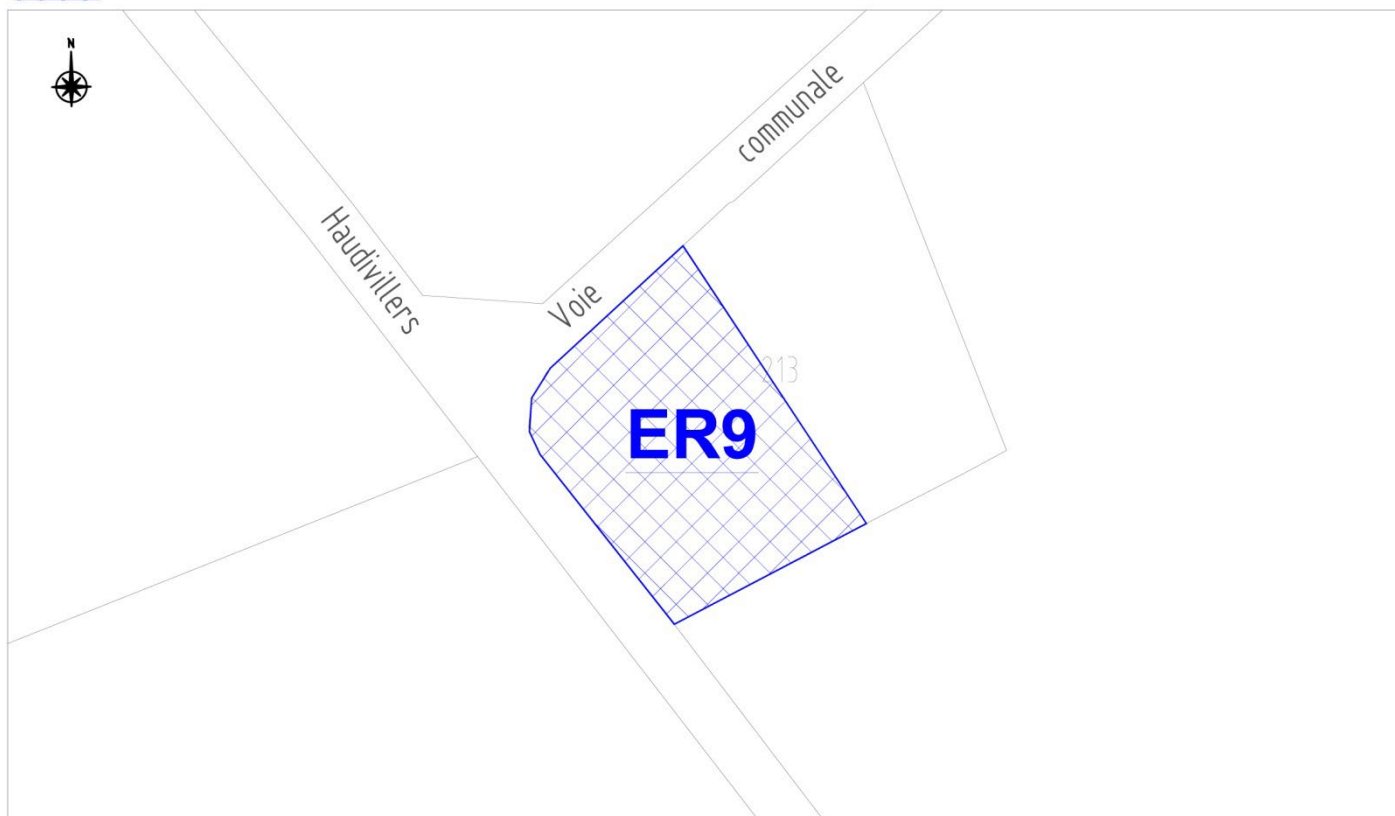


PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°10

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Les renois»	ZK n°21p	94	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
Création de stationnements	

PLAN DE SITUATION



Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°11

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Saint Rimault »	A n°891p	187	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

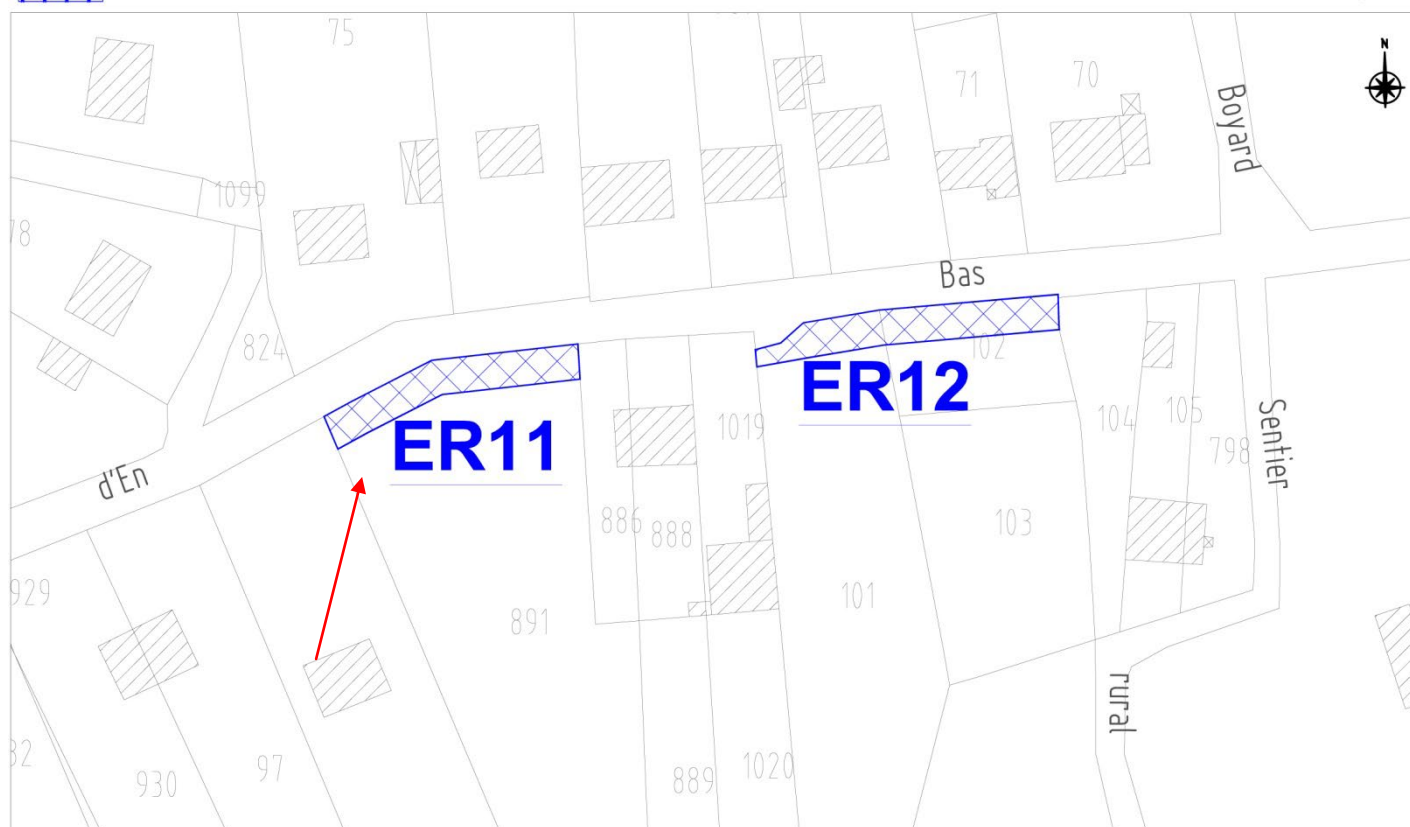
Aménagement de la
Rue d'en Bas -
réalisation de
stationnements



PLAN DE SITUATION

 Emplacements réservés

Echelle : 1/1000



EMPLACEMENT RESERVE N°12

SITE	PARCELLES	SURFACE (M ²)	BENEFICIAIRE
« Saint Rimault »	A n°101p A n°102p	205	Commune

OBJET	ILLUSTRATION
-------	--------------

Aménagement de la
Rue d'en Bas -
réalisation de
stationnements



PLAN DE SITUATION

 Emplacements réservés

Echelle : 1/1000

